

Règlement particulier du « Tournoi des Vendanges » Union Saint-Bruno des 9, 10 et 11 novembre 2019

1. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Ce règlement complète le règlement général des compétitions.

2. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD, ainsi qu'aux joueurs étrangers inscrits dans une autre Fédération Nationale de Badminton.

3. Les tableaux proposés sont :

simples, doubles et doubles mixtes en catégories N, R, D et NC

Le mode de compétition est en poule dans tous les tableaux puis élimination directe.

4. Les inscriptions seront traitées en 2 temps (date limite 24 octobre 2019) :

- par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi, pour les envois postaux) jusqu'à remplir les tableaux à 90%.

- Les 10% restant seront complétés par les meilleur(e)s joueur(se)s ou paires dont les inscriptions seront arrivées ensuite et toujours avant la date limite du 24 octobre 2019.

Le nombre de participants est limité à la capacité du tournoi. Les inscriptions par mail seront possibles pour les clubs. Les particuliers devront envoyer leur inscription par la poste avec le règlement joint.

Tarifs : 14€ pour 1 tableau, 21€ pour 2 tableaux et 25€ pour trois tableaux

5. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 1 tableau maximum par jour, selon la répartition suivante :

Samedi: Simples Hommes et Dames

Dimanche: Doubles Hommes et Dames

Lundi : Doubles Mixtes

6. Cinq minutes après le troisième appel de son match, tout joueur absent du terrain pourra être disqualifié (WO) par le juge-arbitre sur l'ensemble des tableaux de la compétition. Se référer au règlement des forfaits de la FFBaD pour connaître les éventuelles sanctions en cas de forfait volontaire.

7. Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match.

8. Les matchs se feront en auto-arbitrage.

9. Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBaD en vigueur au moment de la compétition.

Les conditions particulières à la salle sont que si le volant touche le plafond ou une poutre :

- à l'engagement, le volant est remis une fois,

- au cours de l'échange, le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBaD.

10. Le temps de repos entre deux matchs ne pourra pas être inférieur à 20 min.
11. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour le tournoi sont les BABOLAT 3. Des volants homologués seront en vente dans la salle.
12. Dans le cas d'une absence justifiée d'un des deux partenaires de doubles, celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur inscrit sur un seul tableau, si le tableau n'a pas débuté.